



SESSION DE FORMATION
EN PRÉSENTIEL

Public

Tout professionnel du secteur de la formation, intéressé par la certification professionnelle : branches professionnelles, Opco, universités, organismes de formation publics et privés porteurs de projets de certifications, organismes certificateurs, écoles d'entreprises, consultants...

Prérequis

Mener une réflexion stratégique sur les conditions permettant de rendre une offre de formation certifiante

Moyens pédagogiques

- > Apports méthodologiques suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices de découverte ou d'application individuels ou en sous-groupes
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires (kit outils...)

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

RENDRE VOTRE OFFRE DE FORMATION CERTIFIANTE : CRÉER UNE CERTIFICATION OU NOUER UN PARTENARIAT ?

La loi du 5 septembre 2018 a fait évoluer le paysage de la certification professionnelle. Aujourd'hui, tout professionnel de l'emploi et de la formation, quel que soit l'organisme d'appartenance (ministères, universités, branches professionnelles, opérateurs de compétences, chambres consulaires, organismes de formation...) doit disposer de points de repère concernant les logiques d'enregistrement des certifications professionnelles aux répertoires nationaux de France Compétences.

Cette formation est la clé pour réfléchir à votre stratégie de certification. Elle vous apporte l'essentiel sur le sujet et vous donne les outils pour vous positionner stratégiquement et concrétiser vos projets certifiants.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Se repérer dans le paysage des certifications professionnelles
- > Comprendre les attentes de France Compétences pour l'enregistrement des certifications
- > Questionner sa stratégie certifiante

PROGRAMME

LE PAYSAGE DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES : DEFINITIONS ET POINTS DE REPÈRE

- Comprendre les enjeux et notions liées à la certification
- Identifier le périmètre et les caractéristiques des répertoires nationaux : RNCP et Répertoire Spécifique.

LES ATTENTES DE FRANCE COMPÉTENCES POUR L'ENREGISTREMENT DES CERTIFICATIONS

- Comprendre les critères d'enregistrement des certifications
- Identifier les attentes de France compétences associées à ces critères.

QUELLE STRATÉGIE CERTIFIANTE CHOISIR : CRÉATION OU PARTENARIAT ?

- Identifier les questions à se poser pour faciliter le choix : créer une certification ou nouer un partenariat avec un organisme certificateur.

> Option 1 : création de certification

- Comprendre le processus de création d'une certification
- Identifier les obligations de l'organisme certificateur
- Etablir le rétroplanning du projet et le plan d'action associé.

> Option 2 : établir un partenariat avec un organisme certificateur

- Analyser le paysage de la certification pour établir des correspondances avec des certifications comparables
- Comprendre les obligations liées aux partenariats en certification et les attendus des organismes certificateurs.



Si vous choisissez l'**option 1**, poursuivez votre parcours de professionnalisation !
Inscrivez-vous à nos modules de spécialisation 1, 2 et 3 pour sécuriser vos dossiers de demande d'enregistrement RNCP ou RS.



7 heures sur 1 jour
de 9 h à 17 h



965 € HT (TVA 20 %)
1 158 € TTC Déjeuner compris



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



De 3 à 12 personnes maximum

